

La réforme du calcul des APL est repoussée : pour Force Ouvrière, il faut aller beaucoup plus loin !

La réforme des règles de calcul des aides personnelles au logement (APL, réévaluées chaque trimestre au lieu de tenir compte des deux dernières années de revenus) qui devait être effective au 1^{er} avril est finalement repoussée pour cause de crise sanitaire. Une démarche prudente car des estimations montraient qu'elle aurait eu pour effet d'exclure 600 000 personnes et aurait fait baisser les APL pour 1,2 million de personnes...

Pour Force Ouvrière, le seul argument évoqué pour repousser la réforme, à savoir que « la mobilisation accrue des effectifs des caisses ne paraît pas compatible avec la situation actuelle » n'est pas recevable.

Plus que jamais, les pouvoirs publics doivent faire preuve de cohérence : le gouvernement a décidé de soutenir les petites entreprises et de mettre en place un moratoire sur les loyers. Le *même raisonnement* vaut également pour les locataires du parc privé et du parc social comme pour tous les candidats à l'accès social, qui sont bénéficiaires des APL et dont beaucoup sont gravement touchés par la crise.

Pour FO, la politique du logement est *aussi* une politique sociale et, en la matière, L'Etat ne peut se contenter de demander aux départements de mobiliser le Fonds de Solidarité pour le Logement, mais doit faire sa part.

Compte -tenu du confinement et de la crise, les besoins des allocataires sont en forte augmentation. C'est pourquoi FO considère qu'une hausse des aides au logement est plus qu'indispensable, pour une grande majorité des ménages qui bénéficient des APL et qui sont des ménages modestes. Elle doit constituer un levier pour soutenir les ménages au même titre que le chômage partiel. Ce soutien doit également s'accompagner d'une augmentation du montant des allocations familiales, permettant également de prendre en compte la composition des familles.

Paris, le 9 avril 2020

Contact :

Nathalie HOMAND
Secrétaire confédérale

**Secteur de l'Economie et
du Service public**

✉ nhomand@force-ouvriere.fr
☎ 01.40.52.84.45